L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AVRIL 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces [illegible] tour de rôle dans les diverses parties [illegible] paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN 23 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain dans le Troisième District, avec une maison de résidence en briques, à trois étages, face à la rue Moreau, dans l'îlet borné par cette rue et celles des Architectes, du Port et St Ferdinand. De plus, tous les droits, titres, &c. sur des comptes, billets, &c, d'une faillite.

Par D. E. Morphy—A 11 heures et demie, au No 100 et 110, rue Poydras, 75 barils de beurre, dont une partie est de l'extra; et à midi, au No 107 rue Poydras, haches, pioches et sel gemme.

Par A. Bouligny—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des actions de la compagnie du chemin de fer de Carrollton et de la banque de l'Union.

Par Montgomery, Bros & Co—A leur salle d'encan, un assortiment général de meubles.—Et aux écuries de P. Lober, rue Gravier, magasin de chevaux, mulets, vaches, buggies, wagons &c.

Par F. Roger & Co—A leur salle d'encan, marchandises de tout genre [illegible] du pays, et dix caisses de bottes et souliers assortis.

Par O. Vautor—No [illegible] rue Tchoupitoulas, gobelets, verres à bière, carafes, jarres, bouteilles &c. Aussi, [illegible] au magasin de Wm. Van Benthuysen, 77 Gravier, du tabac légèrement endommagé.

Par K[illegible]—[illegible] coin St Charles et Common, [illegible] et son contenu.

Par J. P. Boisseau—Aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, [illegible] rouge, eau-de-vie, &c.

Par H. [illegible] & Marks—au No 58 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, sans réserve.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, [illegible] coton [illegible] chemises, cravates, &c.

Par Francis Fernandez & Co—dans leur salle d'encan, au No 44 de la rue Vieille Levée, marchandises sèches, [illegible] et du pays; chapeaux Campêche.

Par Holz, Bichu & Co—au No 55 de la rue Bienville, marchandises sèches et habillements, sans réserve.

Par A. Fetzer—au No 46 de la rue de Chartres, bottes, souliers, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Maison de résidence en briques à trois étages [illegible] par le Shérif.

[illegible] la vente à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible] de la rue de Chartres, faubourg [illegible] Troisième District.

Pour le détail et les conditions, voir l'annonce dans une autre partie du journal.

Vente de la Raffinerie de la Louisiane.—Le Shérif vendra le 2 avril la grande Raffinerie de la Louisiane située dans la partie inférieure de la ville et connue [illegible] E. J. Forstall. Nous [illegible] cette vente à l'attention des capitalistes et des industriels. L'établissement comprend [illegible] et installations [illegible] Ou ne saurait trouver d'occasion plus propice pour opérer un placement de fonds avantageux. 31 6 15 28 30

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un lot de comptes, billets, &c., appartenant à une faillite.

Grande vente de chaussures.—Aujourd'hui, le 23 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffs [illegible] Marks vendront, à leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 58, près de 1,000 caisses de chaussures [illegible] pour hommes dames et enfants. Ce vaste assortiment est d'importation toute récente et sera vendu sans aucune réserve.

L'enregistrement des votants.

Le nombre total des votants enregistrés pendant la semaine dernière a été de 3,825 ainsi répartis: Premier District 1,017, Deuxième District 1,034, Troisième District 653, Quatrième District 761. Dans le Quatrième District, sur [illegible] enregistrés il y a 112 hommes de couleur et 352 blancs seulement. C'est dans ce district que la population de couleur est dans la plus faible proportion, et, cependant, elle a déjà plus d'enregistrés que la population blanche. Dans les autres districts, la proportion doit encore être plus défavorable aux blancs, autant que nous pouvons en juger. Dans le Deuxième, une foule de nègres continuent à assiéger les abords du bureau tandis qu'on voit rarement un [illegible] tenter de parvenir jusqu'aux enregistreurs. Il ne faut pas que les blancs se laissent priver de leurs droits par une tactique qui consisterait à bloquer l'entrée des bureaux. Qu'ils [illegible] à plusieurs s'il le faut pour se protéger réciproquement contre les bousculades, [illegible] qu'ils ne s'abstiennent pas pour un motif [illegible] peu sérieux.

L'organe des radicaux publie la liste des électeurs blancs, afin, dit-il, de permettre à [illegible] de vérifier les fraudes et de dénoncer les [illegible] les frappés d'exclusion qui se seraient fait [illegible] inscrire. L'idée est bonne et le parti conservateur ferait bien de la mettre à profit. Nous connaissons les pratiques des radicaux en [illegible] d'élection. Nous les avons vus à l'œuvre [illegible] de la pseudo élection, dans laquelle ils nommèrent l'ex-juge prévôtal Warmoth délégué au Territoire de la Louisiane. Ils trouvèrent moyen de lui donner à peu près neuf mille voix dans la ville, en faisant voter dans deux ou trois precincts différents de pauvres diables [illegible] qui ne comprenaient rien à ce qu'on leur faisait faire, sinon qu'ils avaient à payer [illegible] cents ou une piastre pour chaque bulletin de vote qu'on leur faisait mettre dans une boîte.

Nous avons lieu de croire que les meneurs radicaux ne se feront pas scrupule de faire enregistrer dans plusieurs bureaux, ou plusieurs fois dans le même bureau, sous des noms différents, des noirs ignorants et dociles afin de multiplier les votes en leur faveur. Beaucoup de noirs qui ne remplissent pas les conditions d'âge, ni celles de domicile ou de résidence dans l'Etat ou dans la paroisse, seront également inscrits sur [illegible] Le seul moyen de contrecarrer ces [illegible] frauduleuses est d'obtenir chaque jour [illegible] liste des enregistrés et de faire vérifier l'existence des individus inscrits aux domiciles [illegible] C'est une tâche difficile, mais qui n'est pas impossible, si le comité du parti national veut l'entreprendre et si les citoyens de chaque ward veulent donner leur concours pour les vérifications à faire.

Il semble qu'il y ait de la part des enregistreurs un parti pris d'éliminer le plus de blancs [illegible] pourront, sous le premier prétexte venu. [illegible] adopté à l'égard des citoyens naturalisés, une mesure propre à décourager et à empêcher les électeurs de cette classe de se faire inscrire. [illegible] exige le dépôt de leur certificat de naturalisation et on refuse de les enregistrer pour des [illegible] qui ne rentrent nullement dans les cas [illegible] d'exclusion. On nous dit qu'aussitôt [illegible] l'avocat général des Etats-Unis aura transmis son opinion sur les points douteux de la loi, il sera fait droit à toutes les réclamations légitimes. Cela est très bien, mais ce n'est pas une raison pour interpréter, d'ici là, le texte de la loi dans un sens clairement contraire à sa lettre et à son esprit. Il ne faut pas non plus que les conservateurs se croisent les bras en attendant le redressement des torts commis.

La majorité conservatrice en ville est incontestable, et les radicaux emploieront pour en triompher deux moyens: les refus systématiques d'inscription sous des prétextes plus ou moins bien fondés pour un grand nombre de blancs que la loi du Congrès n'atteint pas, et l'enregistrement d'une quantité d'affranchis qui n'ont aucun droit à figurer sur les listes. C'est contre ces manœuvres qu'il faut réagir en s'adressant à l'autorité militaire supérieure les abus de pouvoir, les dénis de justice et les inscriptions frauduleuses.

Le comité du parti national de reconstruction s'est déjà occupé de ces questions, mais il serait bon qu'il fît connaître au public le résultat de ses démarches, et qu'il donnât quelques encouragements aux électeurs indécis qui reculent encore devant ce qui est pour eux l'accomplissement d'un devoir aussi bien que l'exercice d'un droit.

Les conséquences du triomphe des radicaux sont faciles à concevoir pour tous ceux qui veulent se donner la peine de réfléchir. Ce triomphe serait aussi fatal aux gens de couleur qu'aux blancs, car il jetterait une perturbation dans la société qui se traduirait par la ruine de ceux qui possèdent par la misère pour les travailleurs. Le temps manque pour faire comprendre aux affranchis, qui se sont laissé endoctriner par les Bertrand du radicalisme, que ceux-ci veulent simplement leur faire tirer les marrons du feu pour les croquer. Les affranchis ne lisent pas les journaux et ils écoutent ceux qui se donnent la peine de leur donner des conseils. Si chaque conservateur veut s'imposer la tâche de causer avec un ou deux affranchis de sa connaissance, et de les éclairer sur leurs véritables intérêts, on pourra ainsi contrecarrer en partie l'effet des prédications mensongères des grands prêtres du radicalisme. Mais il ne faut pas se dissimuler que le mal est sérieux, et qu'il faut beaucoup de zèle, d'activité et d'esprit de conciliation pour opérer une réaction dans l'esprit des masses affranchies. Le plus grand ennemi des conservateurs, en ce moment, c'est leur propre indifférence et c'est celui-là que nous nous efforcerons de combattre en réitérant nos appels.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir le spectacle se composera de *Si jamais je te pince*, pièce en 3 actes, et de *Une Femme qui se jette par la fenêtre*.

Jeudi pour le bénéfice de M. et Mme Gravier, on donnera la première représentation du *Chevalier de Maison Rouge*. Nous rappelons que le contrôle est ouvert à partir d'aujourd'hui pour les abonnés de la saison prochaine.

CONCERT REMIS.—Le concert qui devait être donné à l'Opéra, demain mercredi, par M. L. Fourmestreaux, ne pourra pas avoir lieu.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE.—Les dames de la paroisse St Joseph doivent faire aujourd'hui l'ouverture d'une foire pour la construction d'une nouvelle église. Cette foire sera tenue dans la bâtisse provisoire rue Commune, entre Roman et Derbigny.

COURSES DE PRINTEMPS AU CHAMP DE FOIRE.—C'est aujourd'hui que commencent les courses au Champ de Foire. Elles doivent durer quatre jours et promettent d'être fort brillantes et fort disputées. On trouvera aux annonces de notre partie anglaise le programme des quatre journées et les conditions et prix d'entrée.

POUR PASCAGOULA.—Le steamer *Créole* ira jusqu'à Pascagoula, samedi prochain, 27 du courant.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris, 15 rue de la Paix, Paris.

ENREGISTREMENT DANS LES PAROISSES.

Voici l'ordre lancé samedi dernier relativement à l'enregistrement dans les paroisses:

QUARTIER GÉNÉRAL DU CINQUIÈME DISTRICT MILITAIRE,
Nlle Orléans, Lne, 20 Avril 1867.

Ordre Spécial No. 23.

Extrait.

1. En vertu des instructions contenues dans la 1re section de la loi du Congrès, intitulée: "Acte supplémentaire à un acte pour pourvoir à un gouvernement plus efficace dans les Etats rebelles," l'enregistrement des votants légaux, conformément à la loi dans l'Etat de la Louisiane, commencera le 1er mai et devra être terminé le 30 juin.

Chacune des paroisses de l'Etat constituera un district d'enregistrement. Les précédents d'élection resteront constitués comme ils le sont présentement, à moins qu'ils ne soient changés par le bureau des enregistreurs.

Les bureaux d'enregistreurs suivants ont été nommés pour rester en fonctions jusqu'à nouvel ordre, savoir:

Ascension—H. G. Ingham, Emile Collins, Chas Tracy.

Assumption—J. A. Massicot, Joseph D. Plattner, Elisée Pintado.

Avoyelles—Albert H. Blake, J. T. Edwards, W. W. Lemberm.

Baton Rouge, E.—G. M. Husted, S. Wrotnowski, Henry S. Baton.

West Baton Rouge—William Cullman, Julius G. Badenhausen, H. C. Schoonmaker.

Bienville—Richard D. Mitchell, J. J. Healy, W. H. Holmes.

Bossier—James H. Dobie, C. A. Brown, Lewis Bohn.

Caddo—W. S. Heuthorn, Frederick A. Fuller, C. L. Sweet.

Calcasieu—P. Burns, Henry Carstens, James Hodges.

Caldwell—Richard Pyrne, Joseph Blanks, Geo. R. Carleton.

Carroll—George A. Sheridan, John Levy, James T. Reed.

Catahoula—Edward S. Wilson, Thomas B. Waters, Charles Doherty.

Claiborne—Charles B. Slack, Benjamin D. Harrison, James T. Story.

Concordia—R. Marshall, W. Cutler, Dr. Thos B. Waters.

De Soto—John Chenville, Thomas Carey, John Morton.

Feliciana, East—Charles W. Thing, Minus P. Day, Frank King.

Feliciana, West—Robert Worrell, Carlos Wilcox, John McEnee.

Franklin—Charles H. Merritt, Elias Carter, Edward Costine.

Iberville—Geo. L. Gaskell, Nelson Kenyon, William Brown.

Jackson—Geo. W. Ferguson, Kent M. Dowden, Allen Green.

Jefferson—W. D. Smith, S. S. Henry, John Payne.

Lafayette—James Fry, Dr. F. E. Paquette, R. W. Stanley.

Lafourche—A. J. Baby, John Sarlat, E. E. Le Blanc.

Livingston—C. D. Ludecke, Amos Morrison, N. F. Hyer.

Madison—Jas. L. Wright, S. P. Dangerfield, Patrick Walsh.

Morehouse—W. A. Moulton, S. G. Parsons, E. F. Buckingham.

Natchitoches—O. N. Blackington, A. Merrell, Cyrus W. Staufler.

Ouachita—Charles E. Merrill, Zuinglius McKay, Ansel Edwards.

Plaquemines—Julius Lovell, H. E. Sawyer, R. H. McMillen.

Point Coupée—Silas Hannum, J. J. Huntley, H. H. D. Shepperd.

Rapides—Azariah F. Wild, George Dorman, John Strother.

Sabine—W. B. Cummins, Robert Stille, J. Pepies.

St Bernard—Thomas Ong, Francis Estopinal, P. A. Rosseau.

St Charles—Geo. E. Emerson, Ernest Lanaux, Victor Laurent.

St Helena—Jas Newton, John Ridge, J. C. Yerkes.

St James—Chas Gray, Robert Hanly, N. S. Landry.

St John Baptist—Mortimer F. Smith, Robert B. Carson, Alphonse Oubre.

St. Landry—Stephen J. Hill, J. J. Beauchamp, M. D. Cavanaugh.

St. Martin—Thomas L. Morris, Louis E. La loire, Placide Bienvenu.

St. Mary—A. S. Hall, Homer H. Smith, James K. Parkinson.

St. Tammany—Charles E. Stevens, Isaac Evans, Elijah Baxter.

Tensas—R. D. Mitchell, J. B. Ludwick, R. B. Edgworth.

Terrebonne—R. W. Francis, A. A. Stone, Emile Bacc.

Union—E. H. Hoener, John Long, John L. Barret.

Vermilion—Rudolph Curtis, William George, J. C. Lea.

Washington—Joseph Chillet, George J. Pitfield, Alanson Faiks.

Winn—William Wright, Thomas S. Bacon, John Leland.

Chaque membre du bureau d'enregistreurs, avant de commencer à remplir les devoirs de sa charge, enregistrera pardevant le Chairman de son bureau, pour être transmis au Sous-Inspecteur Général, à ce Quartier Général, le serment suivant: "Je, A. B., jure solennellement (ou affirme) que je n'ai jamais pris volontairement les armes contre les Etats-Unis depuis que je suis citoyen de ce pays; que je n'ai jamais volontairement donné aide, encouragement, ou conseil aux personnes engagées en hostilité armée contre les Etats-Unis, ni n'ai jamais recherché, ni accepté, ni essayé de remplir un emploi quelconque, ou aucune autorité en prétendue autorité en hostilité avec les Etats-Unis; que je n'ai pas donné d'appui volontaire à aucun prétendu gouvernement, aucune autorité, aucun pouvoir ou aucune constitution dans les limites des Etats-Unis en hostilité contre ledit gouvernement, et je jure (ou affirme) que de mieux qu'il me sera possible je soutiendrai et défendrai la Constitution des Etats-Unis contre tous les ennemis, étrangers ou domestiques; que je porterai fidélité et allégeance aux Etats-Unis; que c'est de mon plein gré, sans aucune réserve mentale, que je prends cette obligation, et que je remplirai fidèlement les devoirs de la charge que je vais occuper. Ainsi, que Dieu me soit en aide."

Les enregistreurs se régleront pour remplir leurs fonctions, sur les clauses de la première section de "l'Acte Supplémentaire," administrant fidèlement le serment contenu dans ladite section et prescrit à chaque personne enregistrée.

Les bureaux des enregistreurs s'organiseront premièrement et commenceront à fonctionner dans les Maisons de Cour de leurs paroisses respectives. Ils se transporteront ensuite en d'autres lieux pour la facilité de l'enregistrement afin de compléter l'enregistrement dans les paroisses dans le plus bref délai possible. Les dépenses encourues pour frais de transport et de voyage dans les dites paroisses, seront payées à chacun des enregistreurs à ce Quartier-Général sur affidavit approuvé par l'officier inspecteur de son bureau et par le Major-Général commandant le district militaire. Chaque bureau aura droit à un commis. Les heures de bureau seront de 8 heures A. M., jusqu'à midi, et de 4 heures jusqu'à 6 heures P. M.

Lorsqu'il sera donné l'ordre pour les élections, les bureaux des enregistreurs de chaque district désigneront le nombre de polls et les endroits où ils seront ouverts dans les précincts d'élection, dans les limites de leurs districts; nommeront les commissaires et autres officiers nécessaires pour conduire convenablement les élections et auront la surveillance des dites élections.

Ils recevront aussi des commissaires d'élections des différents precincts le résultat des votes, les additionneront et les enverront au commandant général.

Les enregistreurs et tous les officiers en connexion avec les élections seront tenus rigidement responsables et seront sujets à être jugés par une commission militaire, pour fraudes, actes illégaux ou conduite inconvenante dans l'exercice de leurs fonctions.

Les officiers dont les noms suivent sont par le présent nommés pour surveiller les bureaux des enregistreurs dans les paroisses auxquelles leurs noms sont accolés, pour prendre connaissance et ajuster tous les justes sujets de plaintes ou les référer à ce bureau:

Brevet major Kuntze Bates, capitaine du 1er infanterie des Etats-Unis—Rapides, Avoyelles, St-Landry, St-Martin, Lafayette.

1er lieutenant B. F. Humphreys, brevet-capitaine, 1er régiment d'artillerie: Calcasieu, Vermilion, Ste-Marie.

Brevet-lieutenant-colonel Sheldon Sturgeon, capitaine 1er régiment d'infanterie des Etats-Unis: Pointe-Coupée, Ouest Bâton-Rouge, Iberville, Assomption, Lafourche, Terrebonne.

1er lieutenant Clifford Stickney, 39e régiment d'infanterie des Etats-Unis: Ouest-Féliciana, Est-Féliciana, Est-Bâton-Rouge, Ascension, St-Jacques, St-Jean-Baptiste.

Brevet-colonel A. D. Nelson, major 1er régiment d'infanterie des Etats-Unis: St-Charles, Jefferson, Plaquemines, St Bernard.

2d lieutenant Horace Binney, 20e infanterie des Etats-Unis: Ste-Hélène, Livingston, Washington, St-Tammany.

2d lieutenant F. E. Pierce, 1er infanterie des Etats-Unis: Caddo, De Soto, Sabine, Natchitoches, Winn.

Capitaine D. T. Kirby, 39e infanterie des Etats-Unis: Bossier, Claiborne, Union, Bienville, Jackson.

1er lieutenant Johnson, 1er infanterie des Etats-Unis: Morehouse, Ouachita, Franklin, Caldwell, Catahoula.

2d lieutenant B. Carney, 20e infanterie des Etats-Unis: Carroll, Madison, Tensas, Concordia.

Tout citoyen mâle des Etats-Unis, âgé de vingt-et-un ans et plus, de quelque race et de quelque couleur qu'il soit et quelle qu'ait été sa condition antérieure, qui a résidé dans l'Etat de la Louisiane pendant l'année et dans la paroisse pendant les trois mois qui précèdent la date à laquelle il se présente pour l'enregistrement, et qui n'a pas perdu ses droits politiques en vertu d'une loi du Congrès ou pour crime puni par la loi commune, aura droit à être et sera inscrit comme électeur légal après avoir prêté le serment prescrit dans la première clause de la loi dont il est parlé plus haut, et y avoir souscrit.

Tant que sera pendante la décision de l'avocat-général des Etats-Unis sur la question de savoir à qui la loi a enlevé les droits politiques, les enregistreurs donneront à la loi l'interprétation la plus rigoureuse, excluront de l'enregistrement toute personne dont le droit de voter peut être mis en doute. Toute personne ainsi exclue et qui aura droit à voter en vertu de la décision de l'avocat-général, pourra se faire enregistrer après que la décision aura reçu, ce dont sera donné avis préalable.

Il ne sera permis à aucun des enregistreurs de se porter candidat pour une fonction quelconque tout le temps qu'il agira en qualité d'enregistreur.

Par ordre du major-général P. H. Sheridan.
GEO. L. HARTSUFF,
Assistant-adjudant-général.

LE FLEUVE ET LES CREVASSES.—Nous lisons dans l'*Avant Coureur* de St Charles:

—Le fleuve a baissé un peu. Il est maintenant à seize pouces de la hauteur qu'il atteignit en 1862. La crevasse Aubert est bouchée à Lafourche, mais on en signale deux autres dans la même paroisse, l'une à 600 yardes du pont où le chemin de fer des Opelousas passe sur le bayou, l'autre à peu de distance de ce même pont, sur l'habitation J. B. Haché. La crevasse Roman étant désertée par une partie des travailleurs, l'ingénieur Greene est allé recruter des ouvriers à la Nouvelle-Orléans. La crevasse de la Pointe Coupée répand partout la désolation: une liste de souscriptions a été ouverte et un bal annoncé à la Nouvelle-Orléans au profit des nombreuses victimes de cette paroisse. Le juge Provosty, qui était ici cette semaine à l'ouverture de la session de la Cour, donnait de navrants détails sur les ravages causés par la rupture de la gigantesque levée de Morganza. Tout est sous l'eau ou dans l'eau, champs, routes, maisons. Les rives du bayou Grosse Tête forment un lac de six pieds de profondeur.

Parmi les paroisses plus ou moins inondées, on compte Carroll, Madison, Tensas, Concordia, Catahoula, Avoyelles, Pointe-Coupée, Ouest-Baton-Rouge (une nouvelle crevasse est encore signalée dans cette dernière localité, plantation Courtenay), Iberville, Assomption, St Jacques, St Jean Baptiste, St Charles, Lafourche, St Martin, Ste-Marie et St Landry, il y avait dans ces paroisses 1,500 plantations dont beaucoup contenaient plus de 1,000 acres.

A St Jean Baptiste, la levée du Bonnet-Carré cause de continuelles alertes; cette semaine encore il a fallu réparer la brèche produite par un courant d'eau vive. Si le bord des levées envoyait [illegible] matériaux, le péril serait facilement conjuré.

Avec les eaux qui montent et nous gagnent à l'arrière, arrivent des bandes d'aigrettes [illegible] oiseaux aquatiques, des troupeaux de chevreuils et de lapins effarés. Les perdrix et les [illegible] suivent aussi ce mouvement ascensionnel. Sur les levées rompues, on voit [illegible] poissons. Pêcheurs et chasseurs profitent des calamités publiques.

Aux bayous Bœuf et Maiaguy, les habitants, [illegible] comme M. de Bismarck leur conjuration, car ils sont presque tous Allemands, ne veulent pas déserter devant le déluge. Ils construisent des arches de Noé, monuments parents à celui du patriarche sous le rapport du contenu,—bien que la Bible ne fasse point mention des mulets,—et n'en diffèrent que par la forme. Il est curieux de voir les animaux perchés dans des édifices aériens, à 12 pieds du sol, et regardant, de leurs yeux vagues et pensifs, couler et monter l'eau.

Une dépêche de Washington annonce qu'une escadrille américaine va se rendre incessamment dans le Pacifique septentrional pour prendre possession du territoire cédé aux Etats-Unis par la Russie. Après avoir arboré le drapeau étoilé à la Nouvelle-Arkangel et à Litka, l'escadre américaine ferait voile pour l'île d'Atton, la plus occidentale des Aléoutiennes et y jetterait les fondements d'un vaste établissement maritime qui servirait de point de repère à tous les navires de guerre américains des stations de Chine et du Japon.

CHRONIQUE LOCALE.

LE JOUR DE PAQUES.—Le temps a été aussi beau le jour de Pâques qu'on pouvait le désirer. Grand soleil, ciel pur et brise agréable. Toutes les églises ont été fondées de monde, surtout l'église des Jésuites où un excellent orchestre a exécuté la fameuse 12me messe de Mozart. Cette messe sera bientôt comme la prière de Moïse, et beaucoup ne sont pas éloignés de penser qu'en somme ce n'est qu'un chef-d'œuvre, il serait peut-être bon d'en exécuter une autre de temps en temps. Alors, nous n'en douterions pas, on apprécierait encore mieux l'immortelle 12me.

BALLON.—Tout en accomplissant ses devoirs religieux le peuple n'avait pas oublié ses plaisirs et il s'est porté en groupes nombreux aux Fair Grounds où un membre de la célèbre famille Baislay devait faire une grande ascension en ballon et se livrer à des exercices de trapèze au milieu des airs. A six heures, l'ascension a eu lieu, en présence d'une foule immense; le ballon s'est élevé majestueusement emportant le trapèze sur lequel Auguste Baislay a fait des tours réellement extraordinaires à une grande distance du sol. Il s'est suspendu par les mains, par les pieds, s'est reployé sur lui-même, a étonné, terrifié les spectateurs qui tout ainsi perdu dans le vide pendant qu'il exécutait encore ses traits incroyables d'audace gymnastique. Le ballon a fait une heureuse descente à Milneburg ou près de là, d'où il a été rapporté en ville dans un des chars du chemin de fer de Pontchartrain.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Il y a eu 91 décès pendant la semaine qui s'est terminée dimanche matin 21 avril.

UNE DAME ACCUSÉE DE DÉTOURNEMENT.—Une dame du Premier District, accusée d'avoir détourné une somme de $1,500 qu'on lui avait confiée et qu'elle a refusé de rendre, a été traduite devant le recorder Ahern.

LAMENTABLE ACCIDENT.—Nous mentionnons avec chagrin l'accident arrivé au capt. J. C. Clark, tombé hier soir sous un char à vapeur du chemin de fer Carrollton, qui lui a passé sur les deux jambes. Il a fallu amputer une et l'hémorragie à laquelle l'opération a donné lieu a causé au patient une faiblesse extrême et son état est fort critique.

Le capt. Clark était un de nos jeunes avocats qui promettaient le plus. Il s'était distingué par sa bravoure au service des Etats Confédérés, et jouissait d'une très grande considération parmi les officiers, ses compagnons d'armes.

TAXE SUR L'ARGENT DE VILLE ET D'ETAT.—Le commissaire du Revenu de l'Intérieur conclut ainsi sur la question de cette taxe:

"En vue des circonstances particulières de l'affaire, vous ne ferez pas d'assessements pour la taxe sur le montant des billets payés avant la date de la notice donnée à cet égard; or, si les assessements ont déjà été faits, vous notifierez au collecteur que les demandes nouvelles pour remise doivent être adressées à ce bureau.

"Si les banques ont payé avec les billets en question après la date de l'avis qui leur a été donné, vous assesserez la taxe sur le montant payé depuis ce temps."

En conséquence, comme les banques n'ont fait aucun paiement avec ces billets depuis l'avis donné, le Dr. James Ready, assesseur, auquel a été adressée la lettre dont nous avons reproduit la conclusion, n'aura rien à réclamer ni sur l'argent de ville ni sur l'argent d'Etat.

EVASION DE PRISONNIERS.—Dimanche, entre 2 et 3 heures de l'après midi, cinq des plus forcenés voleurs, contrefacteurs, filous, se sont évadés de la geôle de paroisse, sans laisser derrière eux d'autres traces qu'une porte non fermée à clé, celle qui ouvre de la rue d'Orléans dans une allée qui sépare la geôle de police de la prison de paroisse. La cour où tous les prisonniers ont accès dans le jour, communique avec cette allée dont on ne se sert presque jamais, et la porte de la rue ne s'ouvre que lorsqu'on a du bois à faire entrer. La clé de cette grande porte, barrotée de fer, qui est à la disposition du capitaine Swain, comme gardien de la geôle, a été trouvée à sa place ordinaire. Mais on suppose que les voleurs avaient communiqué avec des personnes en dehors qui ont usé de manœuvres pour se procurer une empreinte de cette grosse clé, et qui ont ouvert dimanche la porte en donnant le signal aux prisonniers, et cinq d'entre eux sont sortis de prison sans être inquiétés de personne.

Le député-shérif Farge, qui était dans la cour en ce moment, a vu un ou deux des voleurs—entre autres Jerry Diggs—passer de [illegible] dans l'allée, mais ne connaissant pas les p[illegible] niers, il a supposé qu'ils étaient des étran[illegible] n'a pas fait aucune autre attention.—Voici leurs noms: Thomas Burke, autrement appelé Watersworth ou "Tom Burke of Ours", arrêté, il y a quelque temps, à l'hôtel St Louis, pour avoir fait circuler des billets faux des Etats Unis de $50; Thomas Moore, autrement appelé Pretty Tom, qui enleva, il y a quelques semaines, au moyen d'une fausse bague, une bague en diamant de $1,000 dans le magasin de Griswold, rue du Canal; Pretty Tom est encore le même individu qui, en compagnie de Jerry Diggs, essaya d'échapper la nuit en faisant un trou à travers le plancher de la cellule, trou qui aboutissait dans la chambre du capitaine Swain, absent en ce moment; C. Stewart, qui a été amené ici de St Louis, à la réquisition du chef de police, sur l'accusation d'avoir volé dans le bureau de MM. Debuis et Ogden, en plein jour, un sac contenant $5,000 en or; Jerry Diggs, qui avait été condamné à 23 mois d'emprisonnement pour avoir volé un sac contenant une forte somme d'argent, à bord d'un steamer mouillé dans le Nouveau Bassin; et John Watson qui, en compagnie de J. H. Davis, entra dans le magasin de bijouterie de M. Lilienthal, rue du Canal, il y a seulement quelques jours, et enleva pour en part plus de 30,000 en bijoux.

Les portraits de ces individus ornent la galerie des voleurs, et les officiers de police ont été lancés après eux.

Le chef de police Adams écrit à M. Harry T. Hays, shérif de la prison de la Nlle-Orléans, la lettre suivante:

"L'évasion très extraordinaire de .... (suivent leurs noms) exige une très sévère investigation. Ces hommes, voleurs de profession et déterminés, moi et mes subordonnés nous avons eu beaucoup de peine à mettre la main sur eux. Nous avons rempli notre devoir. Je n'hésite pas à dire qu'ils ont payé leur évasion. Je coopérerai avec empressement dans la recherche que vous ferez de l'homme qu'il s'est laissé corrompre, cette affaire intéressant au plus haut point la sûreté publique.

Votre &c., THOS. E. ADAMS,
Chef de Police.

COUR SUPRÊME.—E. A. Patterson, contre la ville de la Nlle-Orléans.—Patterson, comme fermier d'une section des quais de la ville, avait obtenu jugement contre la ville. La Cour Suprême a renversé le jugement et s'est livrée à quelques remarques sur ce que le contrôleur de ville et les propriétaires du journal officiel étaient tous intéressés dans le contrat, en contravention à la loi qui prescrit qu'aucune autorité officielle ne serait intéressée dans aucun contrat où il s'agira de payer avec l'argent de la ville. Les autorités de la ville ne peuvent non plus faire un contrat qui garantisse les entrepreneurs contre toute perte. L'argent du Trésor n'est pas destiné à un pareil usage.

La Cour a ajourné, pour plus ample considération, l'affaire d'Alex. Walker, qui avait obtenu contre Mme Aicklen un jugement qui lui adjugeait une somme de $25,000 pour services professionnels. M. Alex. Walker avait sauvé à Mme Aicklen plusieurs centaines de mille piastres en coton soustrait aux recherches des autorités confédérées, et envoyé sur le marché, où il fut vendu.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Wilson en Virginie.

Un discours hypocrite.

Les enregistreurs dans la Caroline du Sud.

Affaires d'Europe.

Le correspondant parisien du Times de Londres.

Mouvements d'officiers français vers le Rhin.

Liverpool, 22, 2 P. M.—Le coton a baissé de 1/4 d depuis l'ouverture des cotes.

Liverpool, 22, au soir—Coton inactif; prix en baisse. Mid. Upl. 10 3/4 à 11. Mid. Orleans 11 1/4. Ventes d'aujourd'hui 8000 balles.

Galveston, 22—Le steamer Tahoma, parti de Tampico mercredi, est arrivé apportant la confirmation positive de la prise de Puebla.

Un ordre d'Escobedo d'aller le renforcer a été décliné par la raison qu'une flottille française s'équipait à la Véra Cruz pour attaquer Tampico.

Tous les revenus de la douane étaient pris par un homme qui représente Ortega, qui paraît être dans une grande faveur et pour qui les citoyens se prononceraient s'il y avait la moindre chance de succès.

W. R. Crooks, en rapport avec la douane comme peseur et un nommé Norris, sont supposés avoir chaviré et s'être noyés dans leur tentative pour aborder le steamer C. N. Lord hier soir.

Le vent s'était changé en un ouragan venant du Sud. La femme de Norris était à bord comme passagère de New York.

Savannah, 22—Coton plat et nominal à 23 c. Faibles ventes. Reçu 45 balles.

Augusta, 22—Marché stagnant. Ventes de 84 balles. Strict Middling 23. Reçu 25 balles.

Mobile, 22—Coton. Ventes d'aujourd'hui 375 balles.

Vicksburg, 22—Montant, l'Alice à 10 A. M. et le Ruth aussi. Le fleuve baisse.

Richmond, 22—La Législature de la Virginie a passé une loi pour lever une taxe de 30 cents sur $100 pour payer le 4 p 0/0 d'intérêt annuel sur la dette publique; des certificats sont émis pour les 2 p 0/0 différés.

Elle a passé aussi une loi consolidant les quatre principaux chemins de fer qui relient l'Ohio, le Mississippi à l'Atlantique à Norfolk, et consolidant en même temps le chemin central de la Virginie avec les lignes de Covington et de l'Ohio.

La loi porte que l'intérêt possédé par l'Etat dans les lignes à consolider, s'élevant à plus de 11 millions de piastres, sera vendu et le paiement de ce qui sera [illegible] avant le premier mai 1868 en bons de l'Etat de la Virginie au pair.

Il y a aussi, pendants, devant la Législature, des bills semblables pour la vente des intérêts entiers que l'Etat possède dans les diverses lignes, intérêts s'élevant en tout à 21 millions 700 mille piastres.

Le sénateur Wilson a harangué du perron du Capitole 6,000 personnes environ, cette après midi.

Presque tous les assistants étaient de couleur, bien qu'il y eût des représentants de toutes les classes de blancs. Il a été introduit par le gouverneur Pierpont.

Après avoir mentionné qu'il était venu visiter Richmond sur l'invitation de plusieurs membres de la Chambre de la Législature, il s'est mis à faire l'histoire du bill de reconstruction; il a rappelé les événements depuis la fin de la guerre pour montrer que la politique de Johnson avait été adoptée contre la volonté de la nation et avait causé plus de maux que l'œuvre de tout autre personnage en Amérique, elle excita des hommes qui avaient plus que la volonté d'accepter les conditions du Congrès.

Le bill de reconstruction n'a pas été adopté pour humilier le Sud, mais pour répondre aux besoins de tout le pays. La question, maintenant devant les Etats du Sud est s'ils veulent élire pour les places d'Etat et pour le Congrès, des hommes qui favorisent une honnête acceptation de la politique de la nation, ou des hommes qui pleurent la cause perdue et espèrent encore que quelque événement renversera cette politique et restaurera les vieilles idées et les vieilles mesures.

Le patriotisme demande que cette dernière classe n'ait plus le moyen de participer à la direction des Etats ou du gouvernement général.

L'apostasie d'Andrew Johnson a rendu certain le triomphe du parti républicain à la prochaine élection présidentielle.

L'orateur veut que toutes les classes d'hommes, les noirs, les blancs et ceux qui avaient abandonné la misérable hérésie de la sécession, soient unis sur la plate-forme nationale du parti républicain.

Quant au vote de couleur de la Virginie, il ne craint en aucune manière qu'il soit contrôlé par les sécessionistes.

Il en appelle aux vieux whigs de la Virginie, les partisans de Henry Clay, qui déclaraient que l'esclavage était un mal funeste qu'aucune circonstance ne pouvait rendre juste, pour qu'ils saisissent l'occasion de joindre leurs fortunes avec le parti républicain. Le jour et l'heure étaient venus pour s'emporter la Virginie par une majorité écrasante.

A cette classe qui est frappée d'incapacité électorale pour avoir participé à la rébellion, il dira que, parlant et travaillant pour la politique nationale, elle montrera au pays que l'incapacité dont elle est frappée devrait être levée et le pays qui a montré sa générosité ne l'oubliera pas.

Après Wilson, le gouverneur Pierpont a fait un discours bref pour engager les nègres au travail afin que le vieil Etat puisse fleurir de nouveau.

MM. Hunnicutt et Tucker ont fait de courtes harangues, le premier annonçant son intention d'en appeler immédiatement aux tribunaux militaires contre les attaques de la presse de Richmond.

New York, 22—L'état des banques accuse une diminution de 2 millions et demi dans les prêts, une diminution de 1 million et quart dans les espèces, une augmentation de 1 million et quart dans les dépôts et une augmentation dans les *legal tenders* de près de 1 millions.

Le steamer New York est arrivé d'Aspinwall avec $1,117,000 en or.

Washington, 22—Le quartier-maître général a émis une circulaire montrant que par les termes de l'acquisition les sommes dues à certaines lignes pour transporter des malles etc, doivent être retenues jusqu'à ce que le matériel acheté du gouvernement soit payé, et adoptant des règles par lesquelles les lignes qui ne doivent rien seront promptement payées.

Les quartier-maîtres sont chargés de délivrer des bills de connaissement aux lignes qui ne doivent rien quand cela sera praticable.

Les lignes qui doivent être requises de présenter leurs comptes au colonel F. J. Crilley. A. Q. M. à Washington pour les lignes Atlantiques; le général G. T. Sawtelle, à la Nouvelle-Orléans, pour les lignes des Etats du Golfe, et le colonel S. B. Hunvill, à Louisville, pour les autres chemins.

Le nombre des lignes qui doivent est de 41.

La Cour Suprême a affirmé la décision de la Cour de District de la Louisiane dans l'affaire du steamer de blocus A. M. Bigley. C'est une affaire où un propriétaire loyal et trois pardonnés ont réclamé le montant du navire et de la cargaison. La décision rendue est contre leurs réclamations.

La Cour Suprême a décidé que la Cour de District des E. U. seule a juridiction sur les matières de l'intérieur.

Les recettes du Revenu ont été aujourd'hui de $500,000.

Baltimore, 22—Coton plat. Mid. Up. à 25.

New York, 22—Coton inactif, sans changement matériel. Ventes 1,600 balles à 25 pour le middling. Fonds, légèrement en baisse. 5 '62 coupons 109 7/8. Argent 6 p 0/0. Or 138 1/8.

Cincinnati, 22—Farine ferme, bonne demande locale. Mess porc ferme. Bacon, Epaules, 9. Côtés, 12.

Washington, 22—Le chirurgien-général a émis une circulaire contenant des règlements contre le choléra, en vue de la probable réapparition du fléau cet été.

New York, 22—Le steamer America, de San Francisco, qui a relâché à Acapulco, avait 400 passagers pour New York. Ne trouvant pas de charbon, le capitaine a déposé une protestation et a repris la mer contre l'avis du consul.

Charleston, 22—Coton plus ferme. Bonnes qualités en demande. Ventes, 150 balles Middling à 24. Reçu 620 balles.

Le gouverneur Orr a adressé une circulaire aux shérifs de l'Etat, suggérant la nomination de personnes convenables comme enregistreurs, sous l'acte de reconstruction, la circulaire énumère les qualifications requises avec le serment prescrit.

Les noms ainsi trouvés doivent être adressés au général Sickles. La circulaire conclut par ce qui suit:

"Je ne puis trop vous inculquer l'idée de l'importance vitale d'une prompte action sur la requête contenue dans cette communication, et d'une transmission aussi rapide que possible de la réponse, si un effort sincère et énergique n'est pas fait pour se procurer les services de citoyens dignes de confiance dans l'accomplissement de ces devoirs respectifs."

Louisville 22 avril.—Tabacs, prix soutenus. Ventes 98 boucauts. Coton, 23.

St-Louis 22 avril.—Bonne demande pour le tabac, sans changement de prix. Farine nominale, sans changement.

New York 22 avril.—Le steamer Bremen, de Southampton le 9, apporte les détails suivants:

La correspondance parisienne du *Times* de Londres rapporte un bruit suivant lequel le maréchal MacMahon aurait été mandé, le gouvernement français ayant adressé une note énergique à la Prusse sur la question du Luxembourg, et certains officiers d'état-major ayant été envoyés en mission sur le Rhin.

On croit que la France marche à la guerre, qu'une cessation d'affaires est prochaine et que l'esprit d'entreprise industriel et commercial est paralysé.

Le correspondant tire la conclusion que le Luxembourg doit être évacué par la Prusse ou qu'après un court délai il y aura guerre.

On fait les plus grands efforts pour fournir à l'armée française des fusils se chargeant par la culasse. 150,000 sont prêts et seront distribués dans un mois.

Londres, 22, au soir—L'Espagne promet de donner à l'Angleterre pleine satisfaction et indemnité pour la saisie du Victoria; mais son langage au sujet du Tornado continue à être évasif et peu satisfaisant.

Passe Sud-Ouest, 21—Arrivés, goélette Lizzie Evans, de Sabine; goélette Admiral Farragut, de Cienfuegos; navire Freeman, de Liverpool; navires F. P. Sage, Golconda et M. C. Day; bricks Sara et Buckmore; navire Southern Queen, de Liverpool; navire Lisbon, de Bordeaux en 70 jours; arrivée, goélette Frazier, de Matanzas; Telumah, de Matanzas; Morris, de Matamoros; Sunbeam, de Ruatan; navire Oakland, brick Index et goélette Roberto; goélette Mischief, de Cardenas. Il y a plusieurs autres navires en dehors—(voir leurs noms à la partie anglaise.)

(*Dépêches d'hier soir.*)

Galveston, 20 avril—Le steamer aviso Black Bird, parti de Brazos le 19, apporte des dates du 17 de Matamoros, et du 5 de Queretaro par Monterey.

La diligence de San Luis a été attaquée et volée aux portes mêmes de la ville, les voyageurs perdant leur argent et tout ce qu'ils avaient de précieux.

La ville de Codral a été attaquée et pillée, mais les voleurs ont été ensuite chassés. M. S. Pierce, ancien consul des Etats-Unis à Matamoros, a figuré brillamment comme défenseur de la place, se servant d'une arme à feu à neuf coups avec un terrible effet sur les assaillants. Escobedo fait un long rapport sur la victoire remportée le 1er avril contre les impérialistes.

L'ennemi a attaqué la ligne du Nord, Cereo de San Gregorio, à 5 A. M., se portant sur la gauche et sur la droite à la fois.

Travino gardait la ligne de l'Ouest avec les postes avancés de droite et du centre. L'ennemi a supporté le feu des républicains pendant dix minutes, et n'a pu résister à la charge qui alors a été faite. Il a fui en laissant sur le champ de bataille ses morts qu'il a fallu tout un jour pour enterrer.

On a fait aussi prisonniers quelques blessés. Les morts et blessés du côté d'Escobedo sont portés officiellement à 56.

Les deux colonnes de l'ennemi étaient commandées par Costello et Mendez. Les républicains ont pris une pièce d'artillerie.

Un rapport du général Guarrana, daté du 4, dit que Marquez, parti de Mexico, avec ses forces, pour aller au secours de Puebla, a appris en route que cette ville était tombée au pouvoir des républicains.

Le capitaine Cole rapporte que la goélette Mountain Home, de N. Y. pour Matamoros, s'est perdue sur l'Ile du Pere dans la soirée du 14. L'équipage est sauvé et la majeure partie du fret a été débarqué.

La goélette Chief, de la Nouvelle-Orléans pour Brazos, a fait naufrage sur la barre le 18 à 3 A. M., elle est maintenant sous l'eau. La cargaison consistait en bois et marchandises. Les passagers qui se composaient de deux hommes, deux dames et six enfants avec l'équipage, ont été reçus par les officiers de Black Bird.

Galveston, 21—Parmi les nouvelles mexicaines qui ont été publiées, sont les suivantes, concernant la capture de Puebla:

San Martin, 2—Le général Leyva envoie la nouvelle de la prise de Puebla à Rio Frio par le télégraphe, afin qu'elle soit envoyée par courrier à Mexico et aussi à Queretaro, pour y être publiée.

Signé DIAZ.

Des lettres de Camp disent que le général Porfirio Diaz a fait fusiller 6 officiers généraux et 44 officiers subalternes—en représailles du décret d'octobre.

L'or est monté à 136 1/2 à la réception des nouvelles de New York, et quelques grandes opérations ont été faites à cette dernière cote.

Coton plat. On fait ici de grands préparatifs pour célébrer demain l'anniversaire de la bataille de San Jacinto.

Le maire ordonne la fermeture des magasins et recommande une participation générale à la fête.

New York, 21—Arrivé, le steamer Geo. Cromwell de la Nlle-Orléans. On a le Great Eastern le 18 avril; tout allait bien à bord de ce steamer.

Le nombre total des morts dans cette ville a été, la semaine dernière, de 446.

St Louis, 21—Le *Statesman* d'Idaho dit que les Indiens ont attaqué la diligence, près de Fernaz Ferry, le 25, et ont tué le cocher et deux passagers. Les voyageurs ont échappé.

Vienne, 21—Le *Vienna Post*, organe officiel du gouvernement autrichien, dans un article éditorial sur les relations entre la Prusse et la France, conseille à ses lecteurs de ne pas mettre trop de confiance dans le maintien de la paix en Europe.

Londres, 21—Gladstone a écrit une lettre dans laquelle il décline virtuellement la direction du parti libéral.

Des dépêches, reçues ici aujourd'hui de Paris, disent que les rentes sont à la baisse.

Un télégramme de Francfort dit que les bons autrichiens ont baissé de 1/4 et sont cotés à 74 1/4.

New York, 21—Arrivé le steamer Fung Shuey de la Nouvelle Orléans.

Washington, 21—Le *Chronicle*, de ce matin, dit que lorsque le Sénat s'est ajourné, hier soir, l'impression presque universelle était qu'aucun des traités ne [illegible] dans l'autre chambre au 3 juillet prochain.

Le sentiment entre les Sénateurs et l'Exécutif était au cordial comparativement et les nominations du Sud ont eu encours presque, que très peu de gens doutaient qu'au grand nombre de Congrès pour la reconstruction [illegible]

Le Sénat s'ajourne, laissant environ vingt places vacantes auxquelles il [illegible] Le plupart de ces vacances sont dans le Sud.

New York, 21—Tous autres districts ont été saisies à Brooklyn, [illegible] William Murphy, gardiens, ont été arrêtés pour avoir laissé échapper du whisky de ces distilleries.

Une jeune dame, nommée Lizzie S[illegible] de 23 ans, a été brutalement outragée, vendredi soir, près de Bergen, N. J., par une bande de 3 ou 4 jeunes gens [illegible] hommes ont été arrêtés et [illegible] victime comme faisant partie de cette bande.

Une correspondance de Leavenworth au *Herald* dit que les affaires avec les Indiens deviennent intéressantes. Sherman est attendu à Leavenworth, et le général Augur est en route pour le fort Kearney à l'ouest, avec trois hommes.

Onze mille Indiens sont campés entre les forts Kearney et Smith, attendant l'arrivée nouvelle pour commencer les hostilités et l'expédition du général Hancock est au détriment au fort Larned, ne pouvant s'avancer faute de fourrage.

New York, 21—Le steamer South America, de Rio Janeiro, d'où il était parti le 29 mars est arrivé aujourd'hui.

Des nouvelles du théâtre de la guerre parlent d'un autre bombardement de Curupaty par l'escadre brésilienne qui a peu effet.

Le fort brésilien à Curuza a été renforcé et garni de lourds canons, de manière que 2000 hommes forment une garnison suffisante, et l'on croyait qu'une grande portion des forces brésiliennes traverserait le Haut Larana et marcherait directement sur Ascension.

Les villes et fortifications de Santa Maria sur le Parana, ont été détruites par les canonnières brésiliennes.

Le génl. paraguayen Diaz est mort des blessures qu'il avait reçues au bombardement de Curupaiti le 2 février.

Le Times, journal anglo brésilien, dit qu'il n'y a rien de fondé dans le rapport d'une médiation américaine, et que les histoires de paix sont des canards.

Rien de nouveau dans les provinces révoltées de la république argentine. Les fonds du gouvernement se sont augmentés, et l'on s'attend à ce que le soulèvement soit bientôt écrasé.

Le général Nitra a assumé la présidence et a lancé un manifeste belliqueux.

Les rapports sur la récolte du coton au Brésil sont favorables, et l'on croit que la récolte de café sera de 50 p. 0/0 au-dessus d'une récolte moyenne dans le Parana.

Les émigrants américains ayant déclaré leur préférence pour Coristda, il a été accédé à leur désir et on leur a donné terres, semences, vivres et instruments aratoires qu'ils devront rembourser en cinq années.

Savannah, 21—L'entrepôt de coton de Friable et Meason a été entièrement détruit par le feu. Perte $40,000, assurance $30,000. Des résidences contiguës ont brûlé aussi. Perte totale $100,000.

Richmond, 21—Le sénateur Wilson a parlé à Orange Court House, hier. Il a rappelé les événements qui ont conduit à la guerre et a dit que la guerre finie, le Nord n'éprouvait aucun mauvais sentiment contre le Sud.

Le Sud était soumis, et si les mesures actuelles eussent été prises à la fin de la guerre, le Sud aurait dit que le gouvernement était juste et libéral; mais quand Johnson arriva à la présidence, il adopta une politique différente; de là le mécontentement.

Lincoln avait préparé huit catégories pour le pardon des rebelles, et lui Wilson les avait toutes approuvées. Johnson en fit quatorze, ce qui était six de trop.

Il n'avait jamais favorisé la clause des 20,000 piastres, parce qu'il voulait que le Sud, à part quelques rebelles, pût se remettre à travailler.

Le Sud était plaint de la violation de la Constitution par le Congrès et cependant il a soutenu Johnson dans la violation de la Constitution pour restaurer les Etats.

L'orateur se dit opposé à un parti de noirs, comme à un parti de blancs. Que ceux qui veulent le servage humain aillent ensemble, et que ceux qui favorisent la liberté et le progrès aillent ensemble aussi.

S'il se trouve quelques rebelles qui en aient fini avec leurs illusions, qu'ils se réunissent au parti républicain.

Le Maj. J. H. Lee, sénateur d'Etat du comté d'Orange, a répliqué à Wilson. Il accuse le Nord d'avoir introduit l'esclavage et a dit que Lincoln n'avait pas tout d'abord envie d'émanciper les esclaves, et que les habitants du Sud étaient les meilleurs amis des nègres.

Wilson a répliqué que dans un an le Nord donnerait aux nègres le droit de suffrage. Il a dit que la confiscation pourrait venir si le bill de reconstruction n'était pas accepté.

—Une petite fille de Senonches, âgée de onze mois, dit le *Journal de Chartres*, a été victime d'un bien cruel accident survenu dans des circonstances heureusement exceptionnelles.

A la suite d'un modeste repas, le sieur Radigue avait eu la pensée de mettre de côté une pomme cuite que quelques heures plus tard il lui donnerait [illegible] à son enfant, ne s'en réservant pour lui que quelques bribes. Vers dix heures du soir, le mari et la femme étaient réveillés par les cris de leur fille, qui, prise de vomissements réitérés, paraissait être en proie à de vives souffrances.

Quelle ne fut pas leur frayeur en apercevant une matière phosphorescente au milieu des déjections! Plus de doute, la pauvre petite était empoisonnée. Le malheureux père se rappela alors qu'il avait étourdiment placé la pomme dans une poche où il met habituellement des allumettes chimiques. Le phosphore, détrempé par l'humidité, avait fait corps avec le fruit, qui était devenu ainsi un redoutable poison.

En effet, l'enfant ne tarda pas à succomber. Le père, malade lui-même, en a toutefois été quitte, grâce à un antidote énergique, pour une forte indisposition.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 22 avril.

A l'exception d'une amélioration dans le maïs et de la fermeté de la farine, nous n'avons pas de variations à annoncer. Le mouvement a été restreint presque partout.—Le coton a été plus recherché, malgré les mauvaises nouvelles de l'Europe; les ventes s'élevaient, à la clôture, à 3,600 balles (dont 1,400 à un courtier) à des prix irréguliers mais plus faciles. Le marché faiblissait encore au dernier moment.

L'animation n'a été que modérée dans le numéraire. L'irrégularité des cours n'a fait qu'augmenter par suite des dépêches transmises de Wall street. L'or a ouvert nominalement à 138 à 138 1/2 (138 1/4 à New York) et, après s'être vendu à 139 et à 137 1/2, a clos ferme à 138 à 138 1/4. Il ne s'en est pas vendu au board; sur place, $10,000 à 137 1/2, $5,000 à 137 3/4, $6,000 et $8,000 à 138, $5,000, $10,000, $20,000 et $30,000 à 138 1/4, $5,000 à 138 3/8, $5,000, $20,000 et $25,000 à 138 1/2, $10,000 et $15,000 à 138 3/4, $30,000 au même taux et $40,000 à 139.—On n'a pas déclaré de ventes d'argent américain, celui-ci valait 130 à 131 sur les comptoirs.—$7,000, $5,000 et $4,000 mexicaines se sont vendues,—le premier lot à 1 3/4, le second à 1 3/4 à 2, et le troisième à 2 pour 100 de prime pour de l'or.

L'irrégularité est la même dans le change étranger, qui n'a guère trouvé d'acheteurs. Les offres étaient peu nombreuses. Les ventes de sterling, aux banques et aux banquiers, embrassent 2000 livres clear à 147, 6000 livres, en traites-connaissements, à 148, 2500 livres No 1 à 147 1/2, 2800 livres à 148 3/8, 2000 livres à 149, 2800 livres d'excellente signature à 150, et 3000 livres à 150 1/4. Dans le change sur France, 100,000 francs, en commercial, à 3 90, 125,000 No 1 à 3 87 1/2 et 30,000 à 3 85. L'état du marché ne nous permet pas de donner des cotes exactes.

Il ne s'est opéré dans le change américain aucun changement qui soit digne de remarque. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 à 1/2 de prime, généralement 1/2. La demande a été assez bonne sur les coupons. Il y avait peu de change commercial, les transactions embrassent $15,000, $20,000 et $30,000 sur New York, à vue, à 3/8 de prime, $15,000, $27,000, $30,000 et $35,000 à 1/4, $10,000 et $10,000 à 1/8, $10,000, à trois jours, au pair, et $20,000, à quinze jours, à 1/4 d'escompte. Le cours du change commercial à vue était, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

On n'a vendu d'actions au Board, au dehors, une vente de 20 actions de la Compagnie du Gaz a eu lieu à $156.

Les bons de la ville n'ont trouvé d'acheteurs ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2 et les émissions en faveur du chemin de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons.—Les "8s" de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 1/2, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 55 à 56.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 46 à 48 et les billets du Trésor de l'Etat à 80 à 82 cents. Il ne s'en est pas vendu aujourd'hui.

—On a vendu, samedi soir, au Board, $10,000 en or à 138 3/4, 10 actions du chemin de fer de Jackson à $5, 10 de la banque du Crescent City à $[illegible], et 48 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $12 75 et $13, $3770 en billets de l'Etat à 80 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 22 avril 1867.

COTON—La demande a été limitée, ce matin, à l'ouverture du marché, mais, plutôt, en dépit d'un décourageant des nouvelles de Liverpool reçues dans l'après midi—le mouvement s'est ravivé, et, comme les facteurs en général, ont manifesté le désir de faire face à la demande, les acheteurs se sont avancés librement et les ventes ont fini par s'élever à un montant de 900 balles, treize courtiers n'ayant pas pris part aux affaires. Les prix ont accusé une continuité d'irrégularité car les chiffres ayant peu de qualités low middling et middling ont montré une disproportion malgré [illegible] les qualités étaient en [illegible] à 22 à 23 cts, tandis que la dernière [illegible] extrême [illegible] La demande [illegible] sur les qualités inférieures et les [illegible] les détenteurs [illegible] à la cote [illegible] à accepter les prix plus bas, si l'on compare ces taux à ceux des cotes gradées. Nous sommes encore obligés de nous abstenir de donner des cotes, la fluctuation qui régnait sur le marché au moment de la clôture ayant rendu la chose impossible.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	910	
précédemment	63,024	
		708670
		802152
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
précédemment	653263	
		653263
Stock en mains		148899

SUCRE ET MÉLASSE—Il nous est arrivé, depuis samedi 98 boucauts de sucre et 69 barils de mélasse. Les offres de ces deux produits de la Louisiane sont peu de chose, mais la demande en est limitée et n'est que locale. Les ventes aujourd'hui ont embrassé 19 bte de sucre fair à 12 7/8 cts la livre et 33 boucauts de prime à 13 1/2 cts—4 barils de mélasse fon[illegible] citerne à 70 cts le gallon et 10 barils de prime recuite, à des conditions privées mais qu'on dit comprendre 72 cts le gallon.

TABAC—Nous avons eu connaissance de ventes embrassant 54 boucauts dont 14 de lugs et leaf, pour l'exportation à 10 cts, 12 de good lugs et leaf à 13 cts, 3 de medium leaf à 11 c., et [illegible] Les approvisionnements de tabac sont faibles et la demande bonne, les prix sont fermes. Nous cotons:

Léger—Inférieur lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7—medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice sélections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice sélections 19 à 21.

FRET—Fort calme. Les taux sont actuellement 3/4 c par livre de coton sur steamers pour New York, $5 par boucaut de tabac, 50 c par baril de farine, 35 cts par sac de maïs. Voiliers pour Boston 3/4 ct par livre de coton. Vapeurs pour Liverpool 1 1/4 par livre de coton—voiliers 9/16 à 5/8 d. Voiliers pour le Havre 1 1/8 c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Longworth, de Louisville, l'Olive Branch et la remorqueur Mohawk, ayant à sa remorque trois barges de St Louis, sont arrivés ici depuis samedi.

FARINE—Un accroissement opéré depuis samedi dans le chiffre des arrivages de renforts, a porté les acheteurs à se tenir en arrière, résumant d'opérer à moins d'une baisse des prix des bas grades, qui abondent. Les receveurs sont cependant très fermes dans leurs vues, et bien qu'il y ait un considérablement de tatonnements, les opérations ont cependant été bornées. Les ventes d'aujourd'hui n'ont embrassé que 150 barils qui ont changé de mains à —, et 100 de choix à $20 le baril. Quelques petits lots de l'article ont changé de mains à $16 pour le double extra et $18 pour l'extra de choix.

MAIS—L'approvisionnement de maïs étant faible et la demande bonne, les prix de l'article ont haussé de 2 1/2 à 5 cts le boisseau. Il s'en est vendu aujourd'hui 4500 sacs, dont 500 de mélangé à $1 28 le boisseau, 1000 de blanc et de blanc mélangé à $1 30 et 1000 et 2000 de blanc à $1 35 le boisseau.

AVOINE—Abondant et calme. Ventes, aujourd'hui de 100, 700 et 700 sacs à 80 cents le boisseau.

SON—Le son est rare, en demande et les prix de l'article ont haussé d'au moins 10 cts les cent livres. Ventes de 870 sacs, dont 400 à $2 25, 200 à $2 40 et 270 à $2 35 les cent livres.

PORC—Le marché est calme, mais stable. Il s'est fait des ventes embrassant 100 et 250 barils de mess à $23 50 le baril. Ventes en détail à $23 75 le baril.

BACON—Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 50 tierçons de jambons cuits au sucre, en lots, à 15 1/2 à 16 cts, 10 barriques de côtes clear ribbed à 12 cts et 25 barriques à 12 1/2 cts pour les côtes clear ribbed, et 12 1/2 cents pour les plats côtés désossés. Il ne se fait qu'un commerce en détail à 9 3/4 cts la livre d'épaules, 11 1/2 cts pour les côtes osseux, 12 1/2 cts pour les côtés désossés et 16 à 17 cts pour les jambons cuits au sucre. Arrivé durant la semaine 2629 barriques, 71 caisses; exporté 342 barriques.

SAINDOUX—Il s'est fait quelques demandes de saindoux, mais nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui. Le marché est ferme à 13 1/2 cts la livre de prime en tierçons et en barillets 14 cts.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $1 50 à $5 le baril, les pommes $10 à $12, les oignons $8 à $10, les œufs $22 à $23 le baril, les poules $6 à $7 le baril, les oies $10 à $12, les dindes $30 à $36 la douzaine.

VIANDE VERTE—Vente de 17 barriques d'épaules vendues à 9 1/4 à 9 5/8 c la livre.

BEURRE—Le beurre de choix est rare et en bonne demande tandis que les autres qualités abondent et sont calmes. Nous cotons le beurre du Nord 20 à 44 cts et celui de l'Ouest 10 à 25 c.

FARINE DE MAIS—La brute est cotée à $5.35. La farine séchée au four vaut $6 50 le baril.

HUILE DE GRAISSE—L'article se vend à raison de $1 10 à $1 15 le gallon.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2—à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

CAFÉ—Il n'y en a pas entre les mains d'importateurs, mais le stock en secondes mains est fort et l'article se vend à 17 3/4 à 18 3/4 cts, en or pour le fair à prime, 23 3/4 à 25 1/2 en monnaie courante. Détail à 1/4 c de hausse.

FROMAGE—Nous cotons en ce moment à 15 à 16 cents le fromage de l'Ouest 15 à 16 cents pour celui du Nord et 16 à 22 cts pour l'English dairy de l'Ouest.

RIZ—Le riz de la Caroline se vend en magasins à 11 à 12 1/2 cts la livre. L'article de provenance louisianaise commande 9 1/2 à 10 1/2 et celui de l'Inde 8 à 10 cts.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25 1/2 cts.

HUILE DE CHARBON—Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en cans 69 à 74 cts.

CHANDELLES DE STAR—Il se fait d'actives affaires par placements à 16 1/2 cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17 1/2 cents pour celles de 13, 19 à 19 1/2 pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles ayant le poids plein.

SEL—Calme et approvisionnement faible. Nous cotons l'article par cargaisons à $1 60 à $1 70 le sac de vieux, $1 75 à $1 85 pour le nouveau, en lots en entrepôts, $1 75 à $1 90 pour le gros, $1 90 à $2 pour le fin—livrable en ville, $1 90 à $2 pour le gros, $2 à $2 10 pour le fin.

Magasin de la Rue du Canal à Louer.

A LOUER, dans la rue du Canal, cinq magasins—Nos 214, 220, 222, 224 et 226—bien situés pour un commerce de détail, de marchandises sèches, chaussures, bijoux ou articles de fantaisie. Le propriétaire les louera à un prix modéré à de bons locataires. Pour les conditions, &c., s'adresser à M. Guzman, notaire, au No 2 de Story Building, au coin des rues Camp et Commune. 21 avril—3f

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 avril 1867.

Arrivé, hier—48 bœufs du Texas, 72 bœufs de l'Ouest, 27 veaux et veaux d'un an, 132 cochons, 32 moutons et 12 vaches à lait.

Vendu—387 bœufs du Texas, 34 bœufs de l'Ouest, 147 veaux et veaux d'un an, 37 cochons, 32 moutons, 6 chèvres et 8 vaches à lait.

A vendre—813 bœufs du Texas, 60 veaux et veaux d'un an, 565 cochons, 277 moutons, 72 chèvres et 96 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	—	à — 18
do do 2me qualité, do	—	à — 14
Bœufs du Texas, de choix, par tête	40	à — 50
do do 2me qualité, par tête	25	à — 35
do do 3me qualité, par tête	15	à — 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	9	à — 10
do du pays do	10	à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00	à — 5 00
do du pays, par tête	—	à — [illegible]
do de l'Ouest, choix par tête	6	à — 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	—	à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50	à — 80 00
Veaux, par tête	8	à — 15 00
Veaux d'un an par tête	10	à — 24 00
Chèvres, par tête	1 50	à — 4 50

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique spécimen de Billard Jenny Lind exposé actuellement au magasin de MM. BRUNSWICK BROS & CO., fabricants de billards, rue S. Louis, No 48, en face de l'Hôtel St Louis. Sous le rapport de l'élégance de la forme, du fini et du bon marché, le nouveau billard ne saurait être surpassé. On n'a encore rien vu de semblable dans cette partie du pays et il suffit de le voir une fois pour qu'il remplace les vieux billards.

Pour un café, ce serait une précieuse acquisition, un ornement et une source de profits pour le propriétaire.

On trouvera toujours dans l'établissement des billards de tout genre. 1 m

Décédé, hier soir, à 6 heures, ADOLPHE BOUDOUSQUIE, âgé de 40 ans. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 23 du courant, à cinq heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bourgogne, No 250, entre les rues Dumaine et Ste Anne.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile: No 14, rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près de la [illegible]
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. [illegible]—1m—PP le L

Aux votans du 7me ward—3me District.

[illegible] nous qui ont donné de voter [illegible] Pit— [illegible]

John Pasley	J. Tramelan
Peter M. Peterson	A. [illegible]
A. Chauvin	P. Moreau
J. Pinard	Jas. Boyle
L. Darques, J.	E. Martin
A. [illegible]	P. Marquez
[illegible]	A. Moore
J. E. Massicot	J. [illegible]
[illegible]	[illegible]
C. Walters	M. [illegible]
[illegible]	M. [illegible]
J. Jacobs	Wilson
[illegible]	[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Commerciale.

23 avril 1867

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie [illegible] LUNDI 6 mai 1867 [illegible]
GEO. W. SWEET, Secrétaire.
[illegible]avril—jusq. 6 mai

Société Charitable des Pompiers.

FETE DES POMPIERS
SUR LE
FAIR GROUNDS,
LE 17, LE 18, ET LE 19 MAI.
Au Profit des Veuves et des Orphelins.

[illegible] PRIX SPÉCIAUX pour ceux [illegible] pendant la Fête [illegible] avant le 5 mai, au Bureau de la Société [illegible]

[illegible] N. MARKS,
[illegible]avril—[illegible] Président.

Bonne Occasion!

ENCAN DE DAMES
Chez Mme Sophie,
132 RUE DU CANAL.

Mme SOPHIE partant prochainement pour France [illegible] vendra [illegible] Mercredi, Jeudi et Vendredi, 24, 25 et 26 [illegible] Robes, Pardessus de soie et Dentelle, Chapeaux, Lingeries, Pour dames et enfants. Et une quantité d'autres articles. [illegible]
[illegible] avril—21 25 26

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Lèpres, Eruptions, [illegible] etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien [illegible]
[illegible]avril [illegible]

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.
Pour la guérison de la gonorrhée récente ou chronique [illegible] cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
[illegible]avril [illegible]

SUCCESSION DE W. F. VREDENBURGH.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
[illegible]
WM. H. VREDENBURGH
[illegible]
23 avril—1f Rue St. Louis, No 17.

Vin et Olives
[illegible] barriques d'excellent vin pour [illegible] barils et demi-barils [illegible] Le tout venant de débarquer du navire [illegible] à vendre par
J. PLAISENT
[illegible]avril—6f [illegible]

Thé. Thé.
20 BOITES Oolong.
[illegible] boites [illegible]
10 boites Impérial.
20 [illegible]
10 [illegible] Poudre à canon
A vendre, au gré des acheteurs, par
LANOS & ROBIN,
[illegible]avril—6f 5 rue St-Louis.

Un Distillateur
FRANÇAIS, nouvellement arrivé, se chargeant de rectifier [illegible] du pays parfaitement, désirerait trouver un emploi [illegible] bonnes références. S'adresser rue Royale 313. 23avril—3f

AVIS.
LA Société existant, en cette ville, sous la raison de O. Broussard & Co. étant dissoute d'un commun accord [illegible] Les soussignés continueront le même genre d'affaires et à compter de [illegible]
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1867. O. BROUSSARD, 23 avril

AVIS.
LA Société existant en cette ville, entre O. Broussard Junior, Théodore Foster et Mme Kate A. Pecquet sous la raison de O. Broussard & Co., est dissoute d'un commun accord par les associés à partir du 22 avril 1867.
M. P. F. Pecquet est seul à toucher à se servir de la signature de la maison pour la liquidation.
O. BROUSSARD JR.
TH. FOSTER
K. A. PECQUET.
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1867.

AVIS.
LES Soussignés, O. Broussard Jr et Mme K. A. Pecquet, ont formé à dater de ce jour 22 avril 1867, une nouvelle Société sous la raison de O. Broussard & Co. et continueront le même genre d'affaires que faisait l'ancienne maison O. Broussard & Co.
O. BROUSSARD JR.
K. A. PECQUET.
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1867. 21 avril—3f

AVIS.
Le navire français BAYONNAISE, capitaine Bidegaray, à bord à BORDEAUX, sera complètement chargé le 28 courant. Le navire devant partir le 5 mai fixe, on ne prendra plus de passagers, après le 30 de ce mois.
C. CAVAROC & Co.,
23 avril—4f No. 5, Passage de la Bourse.

A VENDRE, A LEWISBURG,
A des conditions libérales.
Une jolie résidence d'été, complète, avec écurie et remise, un magnifique jardin, wharf et maison de bains, &c, &c. Pour les conditions, s'adresser au No 208 au Vieux Café Moka, encoignure des rues Chartres et Madison. 23 avril—1m

Jument et Charrette.
Est entrée hier matin, chez le soussigné, une jument attelée à une charrette à quatre roues. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant tous les frais.
PIERRE CORREGE,
Rue de l'Esplanade, entre les rues Villeré et Marais.
23avril—3

Claiborne Steele. Ferdinand Pinckard.
STEELE & PINCKARD,
MARCHANDS DE SEL,
(*En Lots, au gré des Acheteurs.*)
Dans la bâtisse formant le coin des rues Tchoupitoulas, Commune et Nlle-Levée.
17 avril—1m

En Magasin et en Douane.
700 boucauts SUCRE Muscovado "fair à prime"
2000 caisses SUCRE blanc, jaune, brun, de la Havane.
1000 do VIN rouge "Martinet."
[illegible] do do "Cantenac."
[illegible] do do blanc "Graves."
300 do do do "Barsac."
120 boucauts MELASSE Muscovado, de Cienfuegos.
60 barriques VIN rouge "Martinet."
A arriver:
1000 caisses SARDINES de 1/4, 1/2.
750 do do de 1/8.
50 barriques VIN rouge "Fronsac."
20 demi-barriques VIN rouge "Fronsac."
60 do do do blanc "Graves."
[illegible] do do VIN blanc "Graves."
[illegible] barriques do do "Martinet."
A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO.,
17 avril—6f 37, Vieille-Levée.

A Messieurs les abonnés et habitués du Théâtre de l'Opéra.

Messieurs,

A la veille de partir pour Paris où ma présence est indispensable à la formation de la nouvelle compagnie de grand opéra et d'opéra comique, qu'avec l'aide de Dieu j'amènerai cette fois à la Nouvelle-Orléans, pour la saison 1867-68, je dois à ceux qui m'ont si chaleureusement soutenu, de chauds remerciements d'abord, quelques explications ensuite.

[illegible]

Le prix de l'abonnement restera seul invariablement fixé à 1 dollar et demi.

[illegible]

21 avril. 6f PAUL ALHAIZA

La Foire de la saison.

LES Dames de COLLEGE [illegible] donneront une FOIRE à la [illegible] AVRIL [illegible] BRILLANTS et MAGNIFIQUES TABLEAUX VIVANTS. [illegible] 25 cents la Foire et 50 cents aux [illegible] 21 avril—2f

Bureau de la Compagnie d'Allége et de Sauvetage de la Nelle-Orleans.
Rue Gravier, No 198
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1867.
Cher Monsieur
Permettez-nous d'appeler votre attention sur le but de la Compagnie d'Allége et de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
[illegible]
E. FARRAND, Président.
M. JEFF THOMPSON, Secrétaire.
[illegible]
THOMAS A. ADAMS
Président [illegible]
JAMES H. WHEELER, Secrétaire.
Par ordre du Bureau.
A. F. MOULTON
Président de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans.
CHAS. BRIGGS
Président du Merchants Exchange.
2[illegible]avril—3f—PP

COMITÉ EXECUTIF
Du Parti National de Reconstruction.
[illegible]
L'ASSEMBLÉE régulière de ce Comité aura lieu MERCREDI SOIR 24 du courant à sept heures [illegible]
J. Q. A. FELLOWES, Président.
L. D. MAXWELL, Secrétaire.

Encore plus nouveau! Encore meilleur! Encore meilleur marché!
Z. EPSTEIN & Co.
RUE DU CANAL, Nos. 178 et 178½.
NOUS avons reçu [illegible] grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES [illegible]
[illegible] rue du Canal, Nos. 178 et 178½ [illegible]
Z. EPSTEIN & Co.

L. A. BELLANGER,
F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.
M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne fera rien pour continuer à mériter la vogue dont son prédécesseur avait su acquérir.
[illegible]avril—6m

BOIS AVIS

BOIS DE FRENE	$9 50 la corde.
Do de CHENE	9 00 do
FRENE scié en trois longueurs	10 00 do
Do do en quatre	10 50 do
Do scié et fendu	11 00 do

Vous économisez $2 50 par corde en achetant votre bois à la Compagnie de Bois de chauffage et Bois Allumettes, de la Nouvelle Orléans.

BOIS ALLUMETTES
Et Bois de Pin Gras, en paquets de 6 pouces de long et 2 pieds de circonférence, à vendre,
A 5 cents le paquet.
Chez tous les marchands de groceries.
Moulin à scie, RUE DERBIGNY, Nos 64 et 166, près Ste Anne, Vieux Bassin.
BUREAU:
Rue du Canal, No 89,
14avril—1m près Chartres.

Cigares en Douane.
$25,000 CIGARES de la Havane, Londres et Conchas, de qualité supérieure, en douane, à vendre par
BORNIO & FRERE,
[illegible]avril—15f Rue Gravier, No 77

MR. ALFRED LIONNET est chargé de maprocuration générale, à dater du 12 avril 1867, en vertu de l'acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire public.
16 avril—1m E. FORESTIER.

Perdu.
UN CHECK daté "Pointe Coupée, 1er septembre 1862," tiré par J. C. VAN WICKLE, sur la Banque de la Louisiane, pour quatre cent trente-cinq piastres payable au porteur. Il était enfermé avec d'autres papiers, dans une enveloppe adressée à T. Wharton, [illegible] Nlle-Orléans. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à M. Coleman, ou au propriétaire J. B. Slawson, rue Gravier, No 136. 12 avril—10f

Machines à dessécher.
LES célèbres POMPES A DESSÉCHER de Palmer de différentes grandeurs sont à vendre au dépôt de "l'Eagle Cotton Gin," rue St Charles, No 61. Ces pompes tirent de 1,000 gallons à la minute (les petites) jusqu'à plus de deux millions de gallons à l'heure (les plus grandes). Elles sont offertes à très bas prix. On trouvera au même dépôt, des machines à vapeur et des bouilloires. Les Pompes sont les seules bonnes qu'il y ait en ville.
A vendre par W. L. CUSHING,
16 avril—6f—3fps Rue St-Charles, No 61, coin Union.

Crescent Confectionery,
CHRISTIAN BRAUN,
No 590 RUE DES MAGASINS,
entre les rues Joséphine et St-André.
Salon de Lunch pour Dames.
Repas de noces et autres servis avec promptitude.
On remplira ponctuellement les ordres venant de la campagne. 18 avril—3m

C. CAVAROC & CO.,
Ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE, près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 5 Exchange Place,
PRÈS DE LA BANQUE D'AMÉRIQUE.

DES AVANCES LIBÉRALES au COMPTANT seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Briques.
Un Million de BRIQUES du pays.
A vendre par C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Huile d'Olive.
Des B[illegible] PLAGNIOL.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Sardines à l'Huile.
[illegible] RODEL
[illegible] LEDANTEC.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Champagne L. Rœderer.
[illegible] de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.
[illegible] de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin en caisses.
[illegible] ST. EULALIE, ST. LOUBES.
CHATEAU TERREFORT, F. S.
CHATEAU TALBOT
ST. ESTÈPHE
ST. JULIEN
CHATEAU DILLON
[illegible]
CHATEAU MARGAUX
CHATEAU LAROSE
CHATEAU LATOUR
CHATEAU LAFITE.
[illegible]
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.
[illegible] CHATEAU DE CURSAN.
GRAVES [illegible]
SAUTERNE [illegible]
CHATEAU YQUEM.
LATOUR BLANCHE.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.
[illegible] VIN ROUGE Montferrand.
[illegible]
Castelnau.
Fronsac.
[illegible]
Château Dillon.
[illegible]
Léoville.
Cote de Clairac devant arriver par les barques Edward et Burroughs, at [illegible] de Bordeaux.
A vendre par C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Coq Père & Fils.
[illegible] COGNAC 1862.
[illegible] 1862.
[illegible] 1858.
[illegible] 1862.
[illegible]
[illegible] de la Douane, et en magasin, à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Achille Petit.
[illegible] COGNAC 1858.
[illegible]
[illegible] de la Douane, et en magasin, à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.
[illegible] Anisette, Marasquin, Curaçao, Cacao à la Vanille, Huile de Rose, Crème de Vanille, Chartreuse, [illegible]
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Hoffman-Forty.
[illegible] Eau de Moyan, Huile de Kirsch [illegible] En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Articles divers.
20 paniers BOUTEILLES VIDES.
[illegible] VINAIGRE de vin blanc.
[illegible] DAMEJEANNES 1 gallon.
[illegible] 2 [illegible]
[illegible] 3 [illegible]
20 sacs de 50 BOUCHONS [illegible]
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO.,
11 avril— 5, Exchange Place.

AVIS.
ON demande deux bonnes blanchisseuses [illegible]
A LOUER—Une grande chambre sur la rue, garnie ou non [illegible] S'adresser rue Bourbon 43. 17avril

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43 RUE DE LA VIEILLE LEVÉE, 43
Nlle Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront [illegible] assortiment de chapeaux de [illegible] feutre, paille, &c., &c., &c.
[illegible]—PP

Moulins à Coton, à Brosse en acier, DE GULLETT.
NOUS sommes les seuls agents au Sud-Ouest pour la vente de ces [illegible] à égrener [illegible]
On est prié de faire de suite ses demandes [illegible]
THOS. S. BODLEY & CO.,
Marchands de moulins et de machines [illegible]
21 avril—1m PP Rue Perdido, No 9.

Vin de Bourgogne.
LES personnes qui ont retenu du vin de Bourgogne que C. Dumas [illegible] sont priées de le venir prendre d'ici au 8 du mois. Il reste [illegible] 12 Barriques à vendre [illegible] S'adresser au coin des rues Chartres et Bienville.
[illegible]

Pension et Logement.
UN monsieur [illegible] demande la pension et [illegible] S'adresser à P. T. Lock, Box 342 [illegible] 21 avril—3f

Cow Peas, Cow Peas, Cow Peas
500 [illegible] COW PEAS de la Caroline, pour plant, à vendre par
J. C. MURPHY & Co.,
Avril—[illegible] rue Poydras, No. 34.

Demande de Cuisinier.
☞ On demande, de suite, UN CUISINIER de [illegible] CLASSE. Situation permanente. S'adresser par LETTRE, en donnant les noms, adresse et références à M. L. au bureau de l'ABEILLE. 19 avril—[illegible]

A Vendre.
JOLI MAGASIN DE MODES très bien achalandé. S'adresser, encoignure Magasins et Plaisance, No 296.
16 avril—[illegible]

Compagnie Home d'Assurance mutuelle de la Vie.
F. BAKER, AGENT GÉNÉRAL,
Rue Carondelet, No 26,
Nlle-Orléans.
—RÉFÉRENCES:—
H. PERALTA, Auditeur de l'Etat, Nlle-Orléans;
G. T. BEAUREGARD, Président du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.
ALEXANDER WALKER, avocat.
16 avril—1m PP

A vendre,
UNE VACHERIE bien établie, faisant de grandes affaires au comptant sur l'un de nos meilleurs marchés. La propriété est située à Jefferson City et on la louera ou la donnera à bail à des conditions très favorables. Pour les détails et les conditions s'adresser à
CHS. E. FORTIER, Encanteur,
[illegible]avril—20,21,23. Passage de la Bourse, No 37.

Avis à MM. les Pharmaciens!
Officine de Dorvault.
Hébert & Escousse
Ont reçu un certain nombre d'exemplaires de la dernière édition (1867) de
L'OFFICINE DE DORVAULT.
(Laquelle est tirée est aujourd'hui épuisée à Paris.)
14 avril—8

OCCASION MAGNIFIQUE!
Grand Rabais! Grand Rabais!
LÉON GODCHAUX,
81 ET 83, RUE DU CANAL,
213, 215 ET 217, VIEILLE LEVÉE,
EN FACE LE MARCHÉ FRANÇAIS.
Habillements, Lingerie, Chapellerie, pour hommes et enfants, au
Prix coûtant!
P. S. N. ne appelons l'attention des parents sur notre grand assortiment d'Habillements d'Enfants pour PREMIÈRE COMMUNION, que nous vendons au PRIX COÛTANT.
Venez! Voyez et Jugez!
17 avril—1m LÉON GODCHAUX.

Excellente occasion dans les Marchandises sèches.
M. B. HAGGERTY,
133...... RUE DU CANAL...... 133.
Notre stock entier sera vendu immédiatement, sans égard au PREMIER PRIX COÛTANT.
Acheteurs, songez à vos intérêts.
[illegible] LA VENTE EST POSITIVE.
Excellents Marchés. Excellents Marchés.
[illegible]avril—1m PP

GRAINES DE COTON!
PETIT GOLFE, PROLIFIC DE BOYD, MONTEREY SILK ET LONGUE SOIE (SEA ISLAND)
véritables, frais et en bon état
J. H. H. HEDGES,
Rue Tchoupitoulas, No 381.
[illegible] Rue Gravier, No 46 [illegible] 14 avril—1m PP

Demande.
ON demande [illegible] apporter $2 [illegible]

POUR HOMMES.
Cols en papier — qualité supérieure.
[illegible]
A vendre au détail par boîtes de [illegible]
Par C. V. LA GAY,
12avril—1m [illegible] du Canal.

Chemises devant toile.
[illegible]
A vendre au détail par C. V. LAGAY
[illegible]avril—[illegible] 107 rue du Canal.

Chemises de Peau.
[illegible]
A vendre au détail par C. V. LAGAY
[illegible] 107 rue du Canal.

Mouchoirs de poche Chaussettes, Cravates, Cols.
Un magnifique assortiment reçu par le Geo. Cromwell.
A vendre par C. V. LAGAY
12avril—[illegible] 107 rue du Canal.

Linge d'Enfants.
Tous les derniers genres, en Cachemire léger pour garçons de [illegible] Reçu par le Geo. Cromwell.
A vendre par C. V. LAGAY
12avril—[illegible] 107 rue du Canal.

Chemises d'Enfants, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs de poche, Cravates, Cols &c.
Un JOLI ASSORTIMENT,
Reçu par le Geo. Cromwell.
A vendre par C. V. LAGAY
12avril—[illegible] 107 rue du Canal.

Reçu par le steamer "Darien,"
UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris:
ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux. FRANGE de paille avec acier, crista, jais et émeraude.
CHAPEAUX [illegible] FORMES [illegible] dernier genre.
TULLE [illegible]
CEINTURES [illegible]
AGRAFES [illegible]
MANCHETTES.
BOUCLES [illegible] PEIGNES [illegible]
BROCHES
PASSEMENTERIE [illegible]
FRANGES [illegible]
GANTS [illegible]
CRAVATES [illegible]
PAPIER A CIGARETTES, ARTICLES [illegible]
ÉVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FILET, BLONDES [illegible]
A vendre en Gros, 107, rue de Chartres.
A. SOMMER.
NOTA—Notre maison de PARIS, [illegible]

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIE
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—le cours de Rhétorique et de Philosophie et d'Anglais et Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs zélés, anciens.
L'Anglais, le Français et la Tenue des Livres y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol, l'Italien reçoivent à ses demandes particulières.
Les prix d'admission varient de $14 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
21 oct—[illegible]

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,
171...... RUE POYDRAS...... 171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE
Levi, Navra & Co.,
174...... RUE DU CANAL...... 174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonce [illegible] nos au Sud comme étant les plus grands importateurs [illegible] de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et des autres ARTICLES DE MÉNAGE, & FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les meilleures [illegible]
[illegible]
A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, l'on ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix que aucune autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.
Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.
Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs, ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.
LEVI & NAVRA,
Rue Poydras, No 171, entre les rues St Charles et Carondelet.—Succursale, No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
31 mars—1m PP

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
[illegible] RUE DU CANAL [illegible] entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter consciencieusement toutes les opérations relatives à la dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
[illegible]avril—1m PP

Denture complète, pour $30, dents garanties opération sans douleur.
No 1 ...... Le Dr. SPYER, dentiste...... No 1
Dans la galerie photographique de MOSES.
Les dents que pose le Dr SPYER sont à meilleur marché [illegible]
[illegible]
7 fév—3m No 15, rue Baronne, près Canal

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS.
Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien dentiste [illegible]
[illegible]

J. A. De HART,
DENTISTE.
17 ...... Dauphine 17
Mars— 3m Nlle-Canal.